

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Jacques Knoedgen.*

MESSIEURS ,

L'impétrant a vu le jour à Hohr (duché de Nassau), en 1798; il est arrivé en Belgique en 1823, et dès cette époque il a établi à Chokier une fabrique de pipes dans laquelle il emploie un grand nombre d'ouvriers.

Le sieur Knoedgen a une sœur établie et mariée à Chokier et, à l'époque de sa requête, il se proposait d'épouser une demoiselle de cette commune.

Les renseignements reçus sur le compte du pétitionnaire lui sont très favorables , et les autorités appuient sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.